

Jean-Pierre Sueur a manifesté son profond désaccord avec la création d'une région « fourre-tout » et sans véritable identité associant les régions Centre, Limousin et Poitou-Charentes. Il a, tout au contraire, défendu une région « Val de Loire » ou « Vallée de la Loire ».

Depuis vingt ans, Jean-Pierre Sueur défend une modification du nom de notre région pour qu'elle s'appelle « Val de Loire » ou « Vallée de la Loire ».

Il a dit : « *Aujourd'hui, le temps est venu d'afficher clairement que notre identité la plus forte est celle du Val de Loire* ».

Jean-Pierre Sueur a présenté trois amendements. Ceux-ci ont été majoritairement adoptés par la commission spéciale (dont Jean-Pierre Sueur est vice-président) chargée d'examiner le projet de loi de réforme territoriale.

A la fin de la réunion de la commission, le texte lui-même n'a pas été adopté. Mais le Sénat puis l'Assemblée Nationale ne pourront négliger le fait qu'une majorité claire s'est dégagée sur ces trois amendements.

Ensuite, une procédure a été pour la première fois engagée, consistant à saisir le Conseil Constitutionnel d'insuffisances alléguées dans l'« étude d'impact » annexée au projet. Jean-Pierre Sueur a réagi dans un communiqué sur cette « stratégie de retardement » votée par les groupes UMP, CRC et RDSE qui ne lui paraît pas être à la hauteur de l'enjeu.

Lire

>> [Le communiqué de Jean-Pierre Sueur sur ses trois amendements](#)

>> [Les trois amendements](#)

>> [Le communiqué relatif à la manœuvre de retardement](#)

Dans la presse :

>> [La Croix, 29 juin 2014](#)

>> [Public Sénat : un débat avec Gérard Longuet, Yves Détraigne et Philippe Kaltenbach](#)

>> [L'Humanité, 30 juin 2014](#)

>> [France TV Info, 26 juin 2014](#)

>> [Le Nouvel Observateur, 26 juin 2014](#)

>> [Sud-Ouest, 28 juin 2014](#)

>> [Le Courrier des Maires](#)

.